

La Chaize Infos



Avril 2016

**Yannick DAVID, Maire et le Conseil Municipal vous invite à une réunion publique
pour vous présenter les projets de la Commune :**

MARDI 24 MAI 2016 à 20h00

Salle du Moulin Rouge



L'EDITO DU MAIRE

Chères Vicomtaises, chers Vicomtais,

Le premier trimestre de chaque année est marqué traditionnellement par la discussion budgétaire au sein des collectivités ; la commune de La Chaize le Vicomte n'échappe pas à cette tradition avec des contraintes renforcées depuis notre franchissement du cap des 3500 habitants. Ainsi le budget 2016 a fait l'objet d'un débat d'orientation (DOB) avant son vote fin mars. Lors de ce débat les éléments structurants de la présente année ont été évoqués mais nous avons également présenté et débattu de notre plan prévisionnel pluri annuel d'investissement (PPI) 2016/2020.

Cette année nous commençons nos travaux de rénovation et mise en sécurité de nos entrées de bourg par La Parisière et la rue de la Gare. Concernant La Parisière il s'agit essentiellement d'aménagements de sécurité visant à réduire la vitesse à partir du franchissement de la 2X2 voies jusqu'à la rue du Moulin Rouge et de réalisation de places de stationnement rue du Pot de Vin. Concernant la rue de la Gare une rénovation complète est engagée en partenariat avec le Conseil Départemental. Ce dernier prendra à sa charge la mise à neuf de l'ensemble de la voie (structure et enrobé) de la rue des Frères Payraudeau jusqu'au passage à niveau, la commune se chargeant de la réfection des trottoirs, des aménagements de sécurité et de la signalétique sur la même zone.

Cette année nous engageons également une première tranche de travaux de rénovation de l'église visant à reprendre la toiture afin d'assurer sa parfaite étanchéité et entretenir les structures porteuses. Cet investissement s'inscrit dans un programme pluri annuel ambitieux de travaux de 3 ans (1 000 000 euros) en partenariat avec l'Etat et les autres collectivités.

Cette année verra aussi aboutir l'achat par la commune des anciens abattoirs "Vrignaud", rue de la Gare. A proximité des commerces de centre bourg et du pôle scolaire cet espace devrait permettre d'aménager à la fois des espaces de stationnement mais aussi de permettre un nouveau plan de circulation à destination des écoles et de la salle de sports.

Cette année nous engageons notre plan pluri annuel d'investissements en jeux collectifs pour les enfants avec une première réalisation implantée à proximité des écoles dès 2016.

Cette année encore nous réalisons une tranche de travaux d'accessibilité handicap afin de remplir nos objectifs des 5 ans pour réaliser le plan accessibilité.

Enfin cette année nous mettons en œuvre notre volonté d'agglomération de mutualiser les équipements entre plusieurs communes, en nous engageant aux côtés de Thorigny dans la réalisation/rénovation de leur nouvelle salle communale, afin de donner aux acteurs de la culture de notre territoire un véritable outil en termes de représentation théâtrale et offrir aux Vicomtaises et Vicomtais une offre plus large en termes de salles. Cette participation ouvre une nouvelle ère dans les relations entre communes, fondée sur une conviction, celle que nous serons plus forts en nous associant et en nous entraïdant.

Pour l'année 2016 les investissements de la commune cumulés représenteront près de 1,4 millions euros. Dans un contexte difficile, nous nous refusons de céder à la morosité et poursuivons nos efforts d'investissement, conscients des efforts que nous vous demandons mais convaincus que nous agissons là dans l'intérêt général.

Yannick DAVID
Maire

Vice-président de La Roche sur Yon Agglomération



La mairie

4, rue des Noyers

85310

LA CHAIZE LE VICOMTE

Tél. : 02 51 05 70 21

Fax : 02 51 05 76 81

E-mail :

mairie@lachaizelevicomte.com

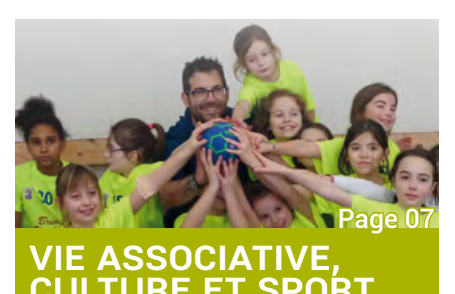
site internet :

www.lachaizelevicomte.com

Horaires d'ouverture :

- Lundi, mercredi et jeudi :
8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30
- Mardi :
8h30 à 12h30
- Vendredi :
8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00

Sommaire



BIENVENUE AUX NOUVEAUX VICOMTAIS !

La municipalité organise chaque année, une matinée d'accueil et de visite en mini-bus de notre commune pour les personnes qui viennent de s'installer à La Chaize-le-Vicomte.

Organisé le samedi 21 mai 2016 à 09h30, parking de la salle du Moulin Rouge, ce moment d'échange et de convivialité est l'occasion pour les nouveaux Vicomtais de découvrir les richesses historiques, associatives et les diverses structures sportives ou culturelles de notre commune.

Vous êtes nouveaux habitants ? Nous vous invitons à vous inscrire à cette matinée, en retournant le bulletin ci-dessous à l'accueil de la mairie.

Vous pouvez également transmettre vos coordonnées par courrier électronique à mairie@lachaizelevicomte.com ■

FICHE D'INSCRIPTION NOUVEAUX VICOMTAIS

Nom :
Prénom :
Adresse :
Courriel :
Habitant La Chaize-le-Vicomte depuis le
Nombre de personnes souhaitant participer à la matinée d'accueil :
Adultes :
Enfants :
Personnes à mobilité réduite :

ERRATUM DÉCEMBRE 2015

Pour plus de visibilité auprès des particuliers, la COVAP a décidé d'afficher sur sa salle d'exposition l'enseigne nationale des coopératives du bâtiment : ARTIPOLE.

Déjà adoptée par les coopératives vendéennes UAB, VST, LMCR, cette enseigne s'affichera courant 2ème trimestre 2016.

Retrouvez notre salle d'exposition et celle des autres coopératives sur le site internet artipole.fr

Visitez la salle d'exposition de la COVAP :

ZI la Folie Sud - Rue Ampère
85310 La Chaize-le-Vicomte

Prendre RDV avec nos conseillers : 02 51 40 18 14 ■

EXPO « LA CHAIZE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI »

LA CHAIZE, UNE COMMUNE À (RE)DÉCOUVRIR !

900 ans d'Histoire nous contemplent du haut du clocher de l'Eglise Saint Nicolas. Depuis l'époque des Vicomtes de Thouars jusqu'à l'essor économique du début du XXème siècle, La Chaize-le-Vicomte s'est enrichie d'un passé et d'un patrimoine exceptionnels. Et aujourd'hui, ce petit bourg rural au cœur de la Vendée ne cesse de se développer atteignant, à l'aube 2017, près de 3 600 habitants.

Et si nous partions à la découverte d'une partie de cette aventure vicomtaise dont nous sommes tous les héritiers ? Avec le concours des maires honoraires, d'anciens élus, d'associations et des Vicomtais eux-mêmes, au nom de la municipalité, nous vous proposons de découvrir l'évolution de notre commune au cours des 40 dernières années. A quoi ressemblait le bourg de La Chaize au temps de nos parents ou de nos grands-parents ? Qui se souvient de l'inauguration de

la salle de sports de l'Epaud, de l'implantation de la première entreprise, zone de la Folie, de l'arrivée de la 2x2 voies ?

Avec cette exposition "La Chaize d'Hier et d'Aujourd'hui", des photographies, des cartes postales, des plans, replongez dans 40 années qui ont marqué l'histoire contemporaine de notre commune, des années que vous avez connues, que vos parents ont pu vivre ou tout simplement pour connaître l'histoire de votre quartier ! Puisqu'il faut savoir d'où l'on vient pour savoir où l'on va, nous sommes heureux de vous transmettre ce bout de patrimoine vicomtais que nous avons en commun et qui nous rassemble pour poursuivre le développement de La Chaize au cours de ce 21ème siècle.

Annie HENRY
Conseillère déléguée
à la Culture et au patrimoine



Samedi 21 et dimanche 22 mai
De 10h à 18h
Salle du Moulin Rouge
La Chaize le Vicomte ■

LE BUDGET 2016 : UN BUDGET RESPONSABLE ET PRÉVOYANT POUR L'AVENIR DE LA COMMUNE !

Vous le savez tous : la baisse actuelle des dotations imposée par l'Etat contraint drastiquement les finances des collectivités locales.

Le challenge qui se pose aujourd'hui à La Chaize-le-Vicomte est donc de parvenir à dégager des moyens financiers pour continuer à investir, grâce à une gestion saine et rigoureuse du budget municipal, et ce, malgré ces contraintes financières croissantes.

Avec responsabilité et pragmatisme, le budget 2016 que nous avons voté parvient à cet équilibre en évitant deux impasses :

- la fuite en avant qui consisterait à dépenser à tout va sans s'inquiéter de demain ;
- le renoncement où nous abandonnerions tout projet pour ne faire que de la gestion !

LE BUDGET 2016 EN CHIFFRES

Budget de Fonctionnement

2 714 284.99 €

Budget d'Investissement

1 406 948.64 €

UNE GESTION RESPONSABLE, SOUCIEUSE DE L'ARGENT VICOMTAIS : PAS DE FUITE EN AVANT !

Une politique d'économies

Au moment où tous les ménages doivent se serrer la ceinture, la municipalité poursuit ses efforts de gestion pour être économe des deniers vicomtais.

Ainsi, en 2015, plus de 87 000 € ont pu être économisés sur le fonctionnement courant de la mairie par une réorganisation de nos services et une réflexion poussée sur nos achats.

Une rigueur maintenue pour 2016 avec un budget de fonctionnement augmentant seulement de 0.71%, bien inférieur à l'inflation !

Une maîtrise de la dette communale

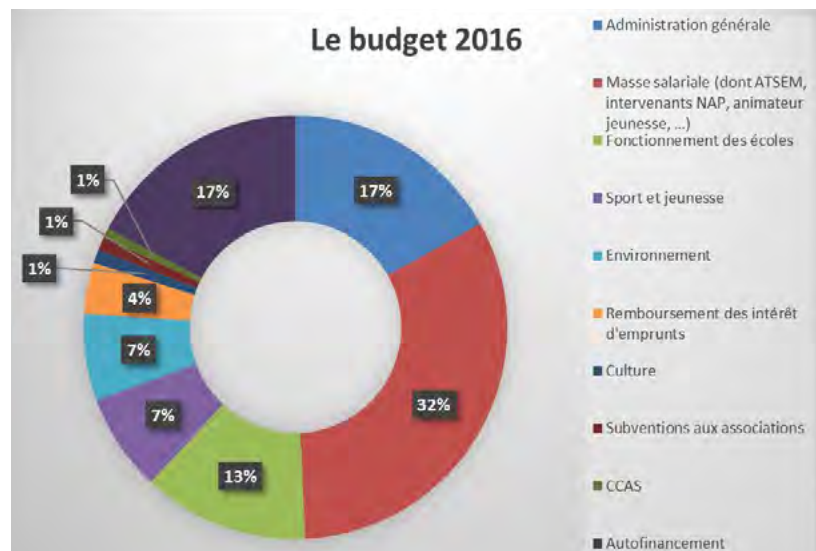
Aujourd'hui, La Chaize-le-Vicomte est endettée à hauteur de 2.5M€. Dette saine et stable, sans être démesurée, nous nous devons pourtant, à l'heure des réductions des déficits nationaux, faire preuve d'intelligence et de prévoyance pour ne pas recourir à l'emprunt. Car 1€ emprunté aujourd'hui, c'est 1€ que nous devons rembourser demain !

Ainsi, pour ne pas grever nos capacités futures à investir, nous menons cette année encore, une politique de désendettement de la commune.

Une maîtrise de notre masse salariale

Représentant 32% de notre budget général, quand elle représente près de 50% en moyenne dans les collectivités, nous poursuivons notre ambition de réorganiser nos services pour apporter le meilleur service public aux Vicomtais.

Une ambition qui sera, en 2016, contrainte par la décision du gouvernement d'augmenter de 1.2% le point d'indice des agents de la fonction publique : une augmentation mécanique de notre masse salariale.



UN INVESTISSEMENT PRÉSERVÉ POUR CONSTRUIRE LA CHAIZE DE DEMAIN : PAS DE RENONCEMENT !

Une capacité d'autofinancement confortée

Par une gestion rigoureuse sur notre fonctionnement courant, nous avons pu dégager, en 2015, un autofinancement de plus de 600 000 €. Cumulé à notre volonté de rechercher toutes les recettes supplémentaires possibles (subventions, mécénat, ...), nous prévoyons ainsi un budget d'investissement conséquent pour 2016.

1.4 M€ d'investissement, sans emprunt nouveau

Grâce à nos efforts de gestion, la commune peut ainsi continuer d'investir massivement pour améliorer son cadre de vie. 1.4M€, c'est autant d'argent injecté directement dans l'économie locale, indispensable en période de crise pour préserver l'emploi de chacun.

- Rénovation de la route de la Gare : 170 000 €
- Travaux de sécurisation de l'entrée de bourg • La Parisière : 10 000 €
- Accessibilité des bâtiments publics : 48 000 €
- Aménagements extérieurs • Ecole Pierre Perret : 20 000 €
- Aire de jeux pour enfants : 20 000 €
- Frais d'études pour rénover la toiture de l'Eglise : 13 000 €
- Remboursement de la dette : 257 000 € ■

Aurélien DOUILLARD
Conseiller délégué au Budget et
au contrôle de l'exécution budgétaire

DÉCHETS • ENVIRONNEMENT

DÉPÔTS SAUVAGES

Il est interdit de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser ses déchets sur la voie publique.

L'amende maximale encourue en cas d'abandon de déchets est de 450 €. Tous types de déchets sont concernés, par exemple : poubelles, mégots de cigarette, sacs plastiques, déjections (humaines ou canines), matériaux (tôle, ciment, bois...), liquides insalubres, et plus généralement tout autre objet quelle que soit sa nature. Si l'auteur de l'infraction est verbalisé sur place, une amende forfaitaire est prévue, d'un montant de 68 € si le paiement s'effectue sur le champ ou dans les 45 jours, de 180 € au-delà de ce délai. En cas de non-paiement ou si la personne verbalisée conteste l'amende, le juge peut condamner le contrevenant au paiement d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

A noter : L'abandon d'épave est puni de 1 500 € d'amende, tout comme l'abandon de déchets transportés à l'aide d'un véhicule.

Décret n° 2015-337 du 25 mars 2015 Article R633-6 du Code pénal - Article R635-8 du Code pénal - Article R48-1 du Code de procédure pénal

BRÛLAGE DE DÉCHETS

Le brûlage de déchets est interdit, il nuit à l'environnement et à la santé. Il peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs, la fumée et causer la propagation d'incendie. Les déchets verts doivent être compostés. Les autres déchets doivent être déposés en déchetterie.

Article 84 du Règlement Sanitaire Départemental - Arrêté préfectoral n°12 SIDPC-DDTM 627

Déchetterie La Grolle à Thorigny
DU 1ER AVRIL AU 30 SEPTEMBRE :
ouverte le mercredi et le samedi
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

DU 1ER OCTOBRE AU 30 MARS :
ouverte le mercredi et le samedi
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

NB : La déchetterie ne récupère pas les gravas. ■

Nathalie CHUPEAU
Adjointe à l'Environnement,
au Développement durable et
aux Espaces verts



NOUVELLES ENTREPRISES

OLEO SERVICES

Messieurs CAMARD et CANTIN
Allée de la Sauzaie
ZI La Folie
85310 La Chaize-le-Vicomte

HERTZ LOCATION

Monsieur NAUDET
Rue Ampère
ZI La Folie
85310 La Chaize-le-Vicomte

NATUROPATHE - IRIDOLOGUE

Madame Estelle BROUSSEAU
5 rue des Noyers
85310 La Chaize-le-Vicomte

MAISON DE LA PRESSE

Nouveaux gérants

Monsieur et Madame L'HERITEAU
33 rue des Frères Payraudeau
85310 La Chaize-le-Vicomte ■

Christine RAMBAUD-BOSSARD
Adjointe à l'Action économique,
au commerce de proximité,
à la Communication,
et au développement numérique
Conseillère Communautaire



VOIRIE

Dans le souci d'améliorer le cadre de vie des Vicomtais le budget de voirie 2016 sera consacré à l'aménagement et sécurité du bourg et de ses entrées.

Départementale 31 "rue de la Gare" : l'ensemble des trottoirs sera refait en enrobé pour les rendre accessibles à tous ; des aménagements de sécurité seront réalisés pour que la limitation de vitesse soit respectée.

Départementale 101 "rue de Pot de Vin" : les aménagements provisoires réalisés pour démarquer le stationnement ont donné en partie satisfaction, ils ont permis de redonner le cheminement des trottoirs aux piétons et aussi de limiter la vitesse de circulation ; ces aménagements vont être matérialisés par des bordures de signalisation verticale et horizontale.

Pour 2016, un entretien préventif de nos chemins et routes sera réalisé sur l'année, nous avons prévu d'araser les accotements et de curer les fossés sur 10 Km ainsi que d'entretenir l'étanchéité de nos routes avec du point à temps. Depuis fin mars, 350 tonnes de pierres sont mises en place sur nos chemins par les services techniques de la commune pour combler les trous créés par ces derniers mois pluvieux et niveler les sols.

Les premiers mois de l'année ont enregistré une pluviométrie importante qui a pour conséquence de remplir nos fossés ; pour faciliter la circulation de l'eau il est indispensable d'entretenir le bon état des buses en place ; nous rappelons que ces ouvrages sont la propriété du locataire ou du propriétaire de la parcelle et donc il lui en revient l'entretien afin que l'eau circule pour éviter l'inondation des routes. Depuis plusieurs années nous

constatons des dépôts d'ordures sauvages (poubelle, bouteille, sac plastique...) sur les bas-côtés de nos routes et chemins ; nous vous rappelons que ces actes ne sont pas respectueux de l'environnement et du cadre de vie des Vicomtais et peuvent être verbalisés.



MATÉRIEL

Afin de remplacer notre camion benne utilisé au quotidien par les services techniques pour l'entretien de nos routes et chemins nous avons acheté un nouveau camion benne d'occasion pour 12 176 € HT.

Franck RAUTUREAU
Conseiller délégué à la Voirie
et aux Bâtiments Publics



BÂTIMENT

Bâtiment de restauration scolaire et d'accueil de loisirs.

Certains Vicomtais ont pu remarquer les travaux en cours dans les vestiaires et sanitaires du restaurant scolaire et de l'accueil de loisirs. Les travaux sont réalisés dans le cadre de la garantie décennale du bâtiment : des infiltrations d'eau ont été constatées depuis plusieurs mois derrière les cloisons ainsi qu'au plafond. La municipalité a fait fonctionner son assurance "Dommage Ouvrage" afin que des expertises soient réalisées. Fin février les fuites ont été détectées et réparées. La remise en place des cloisons des sanitaires ainsi que les peintures seront réalisées dans les prochaines semaines ; l'ensemble de ces travaux est pris en charge par les Assurances Dommage Ouvrage ainsi que Décennale des artisans et donc ne coûtera rien à la municipalité.

AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉ

Le gouvernement a imposé aux municipalités de déposer avant le 24 septembre 2015 un agenda pour la mise aux normes "Accessibilité Handicap" de l'ensemble de nos bâtiments communaux. Nous nous sommes engagés sur 6 ans à investir 285 000€ Ht afin de donner l'accès à tous nos bâtiments, pour tous.

Pour 2016 les travaux vont concerner l'école maternelle Pierre PERRET ainsi que le bâtiment restaurant scolaire, accueil de loisirs pour 40 000 € HT. ■

RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION DES BRUITS DE BRICOLAGE OU DE JARDINAGE



Les activités de bricolage ou de jardinage réalisées par des particuliers peuvent causer une gêne sonore (tondeuses à gazon, bétonnières, tronçonneuses, perceuses...).

Elles ne peuvent être effectuées que :

Du lundi au vendredi :
de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30 ;

Le samedi :
de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 ;

Le dimanche et jours fériés :
de 10h00 à 12h00.

(Selon arrêté préfectoral n°2013/MCP/06) ■

BORNES DE RECHARGES

SyDEV Service public des énergies vendéennes

Rechargez-vous en Vendée

UN RÉSEAU DE BORNES SUR LE DOMAINE PUBLIC VENDÉEN
CONVIENT À TOUS VÉHICULES ÉLECTRIQUES
RECHARGE ILLIMITÉE 24h/24 et 7j/7
EN 2016, UN FORFAIT ANNUEL DE 10 EUROS PAR BADGE D'ACCÈS

Bornes de recharge pour véhicules électriques
mode d'emploi www.sydev-vendee.fr

AGENCE NATIONALE DE L'HABITAT (ANAH)

ENCOURAGER LE CONVENTIONNEMENT PROPRIÉTAIRES BAILLEURS, VALORISEZ VOTRE BIEN

Vous êtes propriétaire, ou vous envisagez un investissement dans un bien immobilier de plus de 15 ans, et vous souhaitez proposer celui-ci à la location. Afin de valoriser votre bien, vous souhaitez le rénover. Vous pouvez bénéficier d'aides financières et obtenir une déduction fiscale importante sur vos revenus fonciers bruts. Pour les logements pour lesquels aucuns travaux ne sont à prévoir, vous pouvez bénéficier des avantages fiscaux sur les revenus locatifs. En contrepartie, vous vous engagez à proposer votre bien à un loyer abordable à des locataires ne dépassant pas certains plafonds de ressources, dans le cadre d'un conventionnement avec l'Anah.

QUELS PROJETS DE TRAVAUX PEUVENT ÊTRE AIDÉS ?

L'ANAH et l'Agglomération interviennent en fonction du besoin du propriétaire, du locataire, ou du bâtiment, pour subventionner un ou plusieurs types de travaux :

- Les économies d'énergie,
- Les mises aux normes (ex : eaux, électricité, gaz), mise en sécurité (ex : toiture),
- Les mises en accessibilité (ex : salle de bain),
- Les aménagements intérieurs (revêtement de sol, cuisine aménagée, peinture...).

Pour les logements dégradés ou insalubres, l'ensemble des travaux de rénovation peut être subventionné.

VOS AIDES ET AVANTAGES FISCAUX :

Les subventions de l'Anah et de l'Agglomération sont destinées à tous les **propriétaires bailleurs sans conditions de ressources.**

- Aide de l'Anah : de 25 à 35 % du montant total des travaux HT + prime Habiter Mieux de 1 500 € + prime intermédiation locative de 1 000 €* ;
- Aide de l'Agglomération : entre 15 et 50% du montant des travaux HT, en fonction de la situation (possibilité de cumul avec les aides de l'Anah) ;
- Les avantages fiscaux : déduction fiscale sur vos revenus fonciers de 60 % pour loyers "sociaux" ou "très sociaux". Si vous confiez votre bien à une Agence Immobilière à Vocation Sociale, cette déduction peut même aller jusqu'à 70 %.

VOS ENGAGEMENTS

Ils sont définis dans une convention locative signée avec l'Anah. Vous devez notamment :

- Mettre en location ou continuer à louer votre bien pour une durée minimum de 6 ans ;
- Ne pas dépasser le montant de loyer maximal fixé par l'Anah ;
- Louer à des personnes dont les ressources sont inférieures aux plafonds fixés nationalement.

LE NIVEAU DE RESSOURCES DES LOCATAIRES

Vos locataires doivent avoir des ressources inférieures aux plafonds définis par le Code général des impôts.

Le montant des ressources à prendre en compte est le revenu fiscal de référence le plus favorable entre l'année N-2 ou N-1. Pour un bail signé en 2016, les revenus concernés sont ceux de 2014 ou de 2015 s'ils sont plus favorables.

Les plafonds de ressources sont révisés chaque année.

Composition du ménage du locataire	Pour les conventions à loyer social	Pour les conventions à loyer très social
Personne seule	20 107 €	11 058 €
2 personnes	26 851 €	16 112 €
3 personnes	32 291 €	19 374 €
4 personnes	38 982 €	21 558 €
5 personnes	45 858 €	25 223 €
6 personnes	51 682 €	28 425 €
Personne à charge supplémentaire	+ 5 765 €	+ 3 170 €

**Une prime supplémentaire de 1 000 € peut vous être octroyée jusqu'au 31 décembre 2017. Vous devez vous engager à confier votre logement conventionné à une structure d'intermédiation locative ou une Agence Immobilière à Vocation Sociale (AIS) pour une durée d'au moins 3 ans. Elle assure le paiement des loyers et vous garantit de récupérer votre bien en bon état.*

Pour tous renseignements, contactez le Guichet Unique de l'Habitat au 02.51.31.08.98 (tous les après-midis) habitat@larochesuryonagglomeration.fr ■

« ET SI VOUS AUSSI VOUS Y AVIEZ DROIT ? »

L'AGGLOMÉRATION AIDE LES PROPRIÉTAIRES DANS LEUR PROJET

Le Guichet Unique de l'Habitat de La Roche-sur-Yon Agglomération vous accompagne dans votre projet habitat et peut vous proposer des **aides à l'acquisition et aux travaux de rénovation ou d'adaptation des logements, allant de 20 à 60 % du montant des travaux** (fourniture et main d'œuvre).

COMMENT FAIRE ?

Contactez le Guichet unique de l'habitat : étude de votre projet, conseil, présentation des aides mobilisables, réalisation d'un diagnostic du logement...

Le conseil, les diagnostics et l'accompagnement sont entièrement pris en charge par La Roche-sur-Yon Agglomération.

ZOOM SUR L'AIDE « CADRE DE VIE »

Votre logement a plus de 20 ans ? Vous envisagez de faire réaliser des travaux de ravalement de votre façade par des professionnels ?

Si votre logement est situé dans un périmètre défini par la commune et s'il est classé en étiquette D*, vous pouvez bénéficier d'une subvention allant de 25 à 35 % du montant des travaux (plafonné entre 600 € et 1 500 €) quelles que soient vos ressources.

**Etiquette déterminée gratuitement par l'Agglomération et ses partenaires.*

ZOOM SUR LE PACK ECO-ACCESSION

Vous souhaitez acquérir un logement (individuel ou collectif : ancien ou neuf), ou un terrain*, en accession directe ou en Prêt Social Location Accession (PSLA) sur La Roche-sur-Yon Agglomération ?

Vous êtes primo-accédant ?

La Roche-sur-Yon Agglomération vous propose le pack Eco Accession :

- Une subvention éco-accession* de 2 000 €, 4 000 € ou 6 000 € (selon critères).
- Un accompagnement technique personnalisé dans la réalisation du projet (ex : partenariat avec "Mieux se loger" pour les ayants droits.)

**Conditions de surface du terrain.*

ZOOM SUR L'AIDE À LA RÉHABILITATION DE LOGEMENTS POUR MISE EN LOCATION

Vous avez acquis un logement en mauvais état, vous souhaitez le réhabiliter pour le mettre en location ? Vous souhaitez réaliser des travaux d'économie d'énergie ou des travaux d'entretien (revêtement, pose cuisine aménagée...) ?

La Roche-sur-Yon Agglomération vous propose le pack Louer Mieux :

- La subvention de La Roche-sur-Yon Agglomération et/ou de l'Anah ;
- Une déduction fiscale (60 à 70 % de déduction fiscale sur les revenus bruts fonciers) ;
- Les frais de gestion pris en charge à 50 % par l'Agglomération, si la gestion locative est assurée par l'Agence Immobilière à Vocation Sociale - AIVS (Habitat et Humanisme) ;
- Un accompagnement technique et administratif à chaque étape du projet ;
- La coordination des partenaires.



ZOOM SUR LES AIDES AUX ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Vous possédez un logement de plus de 15 ans, celui-ci est énergivore ? Les factures de chauffage sont importantes ? Vous envisager de réaliser des travaux afin de réaliser des économies d'énergie ?

Si votre niveau de ressources est éligible, La Roche-sur-Yon Agglomération vous propose :

- Une subvention de l'Anah ou de l'Agglomération pour réaliser vos travaux ;
- Un accompagnement technique et administratif à chaque étape du projet ;
- La coordination des partenaires.

ZOOM SUR L'AIDE À L'ADAPTATION – HANDILOG

Vous avez plus de 60 ans et vous souhaitez anticiper ou pallier à une perte d'autonomie ? Vous avez besoin de réaliser des travaux pour répondre à une situation de handicap ?

Vous souhaitez réaliser des travaux d'adaptation et/ou d'accessibilité du logement et de ses abords ?

Si votre niveau de ressources est éligible, La Roche-sur-Yon Agglomération vous propose le programme Handilog :

- Une subvention de l'Anah ou de l'Agglomération pour réaliser vos travaux (jusqu'à 50 % du montant des travaux) ;
- Un diagnostic d'ergothérapeute en cas de besoin ;
- Un accompagnement technique et administratif à chaque étape du projet ;
- La coordination des partenaires.

Pour plus de renseignements, contactez-nous :
Accueil téléphonique,
du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30 au 02 51 31 08 98
habitat@larochesuryonagglomeration.fr
www.larochesuryonagglomeration.fr ■



GROUPE SCOLAIRE PIERRE PERRET

Cette nouvelle période a été marquée par les portes ouvertes de maternelle qui ont permis aux élèves de maternelle de montrer à leurs parents ce qu'ils font et aux nouvelles familles de prendre contact avec les futures enseignantes de leur enfant. Cette période aura également été sous le signe des rencontres inter-écoles avec les bals pour enfants. Le travail de la ferme s'est poursuivi avec "la petite poule rousse" et comme toujours, contes et spectacles ont servi de prétexte pour travailler le langage, la numération, le graphisme, la motricité...

Les plus grands ont relevé le défi de lire et d'étudier plusieurs livres sur une période, ce qui leur a permis de participer à un défi-lectures. La musique n'a pas été en reste, puisque les élèves ont pu assister

à un concert éducatif et bénéficier d'interventions de musiciens professionnels. L'exposition à l'Historial de la Vendée aura été l'occasion pour les élèves de rendre hommage à nos artistes vendéens, à ceux qui ont participé à la première et/ou seconde guerre mondiale. Quant à la classe de découverte, les CM ont été sensibilisés à notre patrimoine national avec la visite des Châteaux de la Loire.

Désormais ancré dans les manifestations culturelles incontournables de la commune, le "Printemps des Artistes" a permis aux plus grands d'aller à la rencontre des artistes. Les visites furent rythmées par le plaisir de reconnaître les représentations des peintures figuratives, de s'interroger devant des œuvres abstraites et de s'émerveiller devant les réalisations des artisans-esthètes.

Carnaval ! Carnaval !

Les élèves de maternelle ont participé au traditionnel défilé dans les rues de La Chaize, le mercredi 30 mars au matin.

INSCRIPTIONS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2016-2017

Se munir du carnet de santé, du livret de famille et du certificat de radiation de l'école précédemment fréquentée.

Pour une rentrée en cours d'année, votre enfant doit avoir 2 ans avant le 31 décembre 2016.

Pour prendre contact, appelez le 02 51 05 75 97. ■



ÉCOLE SAINT JOSEPH

LA VIE DE L'ÉCOLE

Les élèves travaillent autour du thème de l'année : "Il était une fois des mots". Ils ont tous rencontré Aline De Pétigny, auteur pour la littérature de jeunesse. Avec elle, ils ont découvert le métier d'écrivain et d'illustrateur et ils ont écrit leurs propres livres.

Dans le cadre de ce projet, les élèves de cycle 2 participent avec l'association "Lire et faire lire" à des ateliers de lecture. De plus les élèves de cycle 3 viennent lire des histoires aux plus petits.

Nous poursuivons à chaque période nos "Ateliers Philo", où les élèves sont mélangés par cycle et où l'adulte responsable du groupe libère la parole autour de sujets variés comme l'intelligence, la différence, le mensonge...

Les élèves des classes de cycle 3 bénéficient d'interventions danses avec le Conseil Départemental.

Les élèves de CP-CE1, CE1-CE2 et de CE2-CM1 ont bénéficié de séances à la piscine de St Florent des Bois.

Les élèves volontaires ont participé le 18 mars dernier à un concert avec l'association "Pomme Cannelle" en faveur des enfants du Népal : un beau moment de solidarité en musique !

Les élèves de CM1-CM2 participeront à une classe découverte "Contes et Légendes", en Bretagne, dans la forêt de Brocéliande les 17 - 18 - 19 et 20 mai 2016.

L'école s'est inscrite pour faire partie du projet "Mon EURO 2016". Avec le club de foot de La Chaize, les élèves du primaire bénéficieront d'interventions foot en lien avec la Coupe d'Europe qui a lieu en France cette année.

Et de nombreux autres projets...

Notre traditionnelle Kermesse aura lieu le Dimanche 3 Juillet 2016 sur le site de La Grangimare.

L'APEL ET L'OGECE

Les classes de CE et de MS ont été renouvelées récemment.

Le parc informatique a été renouvelé pour améliorer les conditions de travail de tous, des enseignants et des enfants.

Un nouveau pôle sanitaire sera réalisé dans la cour des rochers pour améliorer le confort et le bien-être de tous.

La classe de CM1 et la salle des maîtres seront aussi renouvelées prochainement.

Tous ces travaux montrent le dynamisme de l'école et des associations de parents d'élèves.



INSCRIPTIONS

Inscription possible à tout moment de l'année.

Scolarisation possible après toutes les vacances scolaires.

Les parents des enfants nés en 2013 ou en début d'année 2014 peuvent prendre rendez-vous avec le directeur pour une présentation de l'établissement et de son projet.

Tél : 02 51 05 81 07 ou par mail : epmlclv@wanadoo.fr ■

TRIVAOU

Nous trions aujourd'hui nos déchets afin qu'ils soient recyclés.

Cependant, devant la quantité et la diversité des déchets, nous ne savons pas toujours dans quel réceptacle déposer tel ou tel déchet, ou à quel endroit l'apporter.

Avec Trivaou, vous allez trouver sur **www.trivalis.fr**, le site internet du syndicat départemental en charge du traitement des déchets, la ou les réponses aux questions que vous pouvez vous poser en matière de déchets. Il vous suffit de saisir le nom de l'objet en question et de valider. La réponse s'affiche instantanément sur l'écran de votre ordinateur.

Si le déchet recherché est inconnu du moteur de recherche, vous pouvez adresser un message électronique à Trivalis. Le nouveau déchet sera ajouté et enrichira la base de données qui compte, aujourd'hui, plus de 450 déchets.

Avec Trivaou, le syndicat Trivalis propose un outil de service en Vendée, complémentaire du guide du tri, permettant à chacun, élu, habitant et touriste, de trouver une information fiable et actualisée pour déposer ses déchets au bon endroit.

Cliquer sur Trivaou, c'est aller chercher la bonne réponse pour bien trier ses déchets.

Surfer sur www.trivalis.fr, c'est chercher à en savoir plus sur le traitement des déchets ménagers en Vendée. ■



TRANSPORT SCOLAIRE

La Roche-sur-Yon Agglomération vous informe que l'inscription au transport scolaire pour la rentrée 2016-2017 se fera **à partir du 9 mai 2016** sur le site Internet :

www.larochesuryonagglomeration.fr

Attention, le renouvellement de l'inscription au transport scolaire n'est pas automatique d'une année sur l'autre. Les familles doivent obligatoirement renouveler l'inscription de leur(s) enfant(s).

Date limite d'inscription : 30 juin 2016

Les familles déjà inscrites doivent se munir de l'identifiant et du mot de passe de leur(s) enfant(s) et cliquer sur l'onglet "renouvellement".

Si elles les ont perdues, elles pourront : trouver l'identifiant de leur(s) enfant(s) sur la carte de transport (chiffre en haut à droite),

se faire renvoyer par mail le mot de passe en cliquant sur "mot de passe oublié" sur la page d'accueil de l'inscription au transport scolaire.

Pour les nouvelles inscriptions, les familles cliquent sur l'onglet "nouvelle demande".

Pour les familles qui ne peuvent pas s'inscrire par Internet, elles peuvent se rapprocher de la Direction Transports et déplacements durables, mission transport scolaire pour obtenir un imprimé d'inscription.

Les inscriptions sont traitées courant juillet, les familles reçoivent **la carte de transport par courrier la dernière semaine d'août 2016.**

Le descriptif des circuits et les horaires de l'année scolaire en cours sont disponibles sur le site Internet **à titre indicatif. Les familles sont invitées à les consulter de nouveau fin août** pour vérifier s'il y a des changements pour la rentrée 2016.

**Pour tout renseignement complémentaire : Service Transport scolaire
Tél : 02 51 05 97 85
transportscolaire@larochesuryonagglomeration.fr ■**

ACTIVITÉS JEUNESSE • NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (NAP)

CALENDRIER DES ACTIVITÉS JEUNESSE 11-17 ANS 2016 :

Pâques : du lundi 4 au vendredi 15 avril 2016

Été : du lundi 11 juillet au vendredi 5 août 2016

Toussaint : du lundi 24 octobre au vendredi 28 octobre 2016

Vacances de Noël : Néant

Pour s'inscrire ou pour avoir plus de renseignements, vous pouvez contacter Karen Prioul à la mairie au 02 51 05 87 87 • 06 35 50 61 02 et par mail animation.jeunesse@lachaizelevicomte.com ; vous pouvez également vous rendre sur le site de la commune dans l'espace Vie pratique – Enfance et Jeunesse.

BILAN DES NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES RENTRÉE 2015-2016

Lors de la rentrée 2015-2016, la commune a renouvelé, pour la deuxième année consécutive, la mise en place des NAP (Nouvelles Activités Périscolaires), à l'école Pierre Perret. Après quelques mois, voici le premier bilan que l'on peut dresser :

L'organisation générale

- **Maternelles** : 2 agents par classe dont 1 ATSEM.
2 jours de NAP pour les maternelles (mardi 15h-16h30 et vendredi 14h45-16h30)
- **Elémentaires** : groupe de 18 enfants au maximum encadré par un intervenant qualifié.
2 jours de NAP pour le cycle 2 (mardi 15h30-16h30 et vendredi 15h15-16h30)
2 jours de NAP pour le cycle 3 (lundi 15h30-16h30 et jeudi 15h15-16h30)

La grande diversité des activités proposées et la qualité des animations

En maternelle, 5 thématiques : l'été/l'automne, l'hiver, le carnaval, le printemps et l'été. Les activités sont encadrées par les ATSEM accompagnées par des agents municipaux recrutés pour les aider.

En élémentaire : Handball et Sports collectifs ; Escrime et randonnée/course d'orientation ; Sport, bien être et handicap ; Initiation à l'anglais ; Education à l'environnement ; Création musicale ; Scrapbooking ; Expression théâtrale ; Jardinage ; Découverte des jeux de société ; Bricolage avec de la récupération ; Musique et chant ; Yoga ; Initiation aux gestes de 1er secours ; Education à la biodiversité.

L'ensemble des activités est encadré par du personnel qualifié ou possédant des compétences reconnues dans les différents domaines.

- **La mise à disposition des locaux** (les salles de classes, le gymnase, la bulle de tennis et la salle du moulin rouge) et leur proximité permettent des conditions de travail confortables.
- **Des enfants motivés, intéressés et satisfaits.** Face aux enfants perturbateurs, des démarches de rappel des consignes sont effectuées par les intervenants et les parents sont prévenus. Puis, si cela persiste, des avertissements et des prises de contact avec les parents sont mis en place.

- **Fréquentation des enfants aux activités** : 101 enfants se sont inscrits en maternelle soit 94% de participation et 154 en élémentaire soit 97%. Très peu d'enfants ne sont pas inscrits sur les NAP (une dizaine). L'inscription annuelle a pour objectif d'assurer aux intervenants des groupes avec un effectif raisonnable.

- **La gratuité des activités et la prise en charge totale par la commune des NAP.**

RAPPELS CONCERNANT L'ORGANISATION

- Si l'enfant est absent aux NAP, les parents doivent prévenir Karen Prioul à la mairie.
- Pour les NAP à caractère sportif, il faut une tenue de sport.
- Pour les élémentaires : pour récupérer l'enfant à la fin des NAP, il faut rentrer impérativement dans la cour et se diriger vers l'intervenant.
- Pour les enfants ayant perdu la carte jaune, il faut en demander une autre auprès de Karen Prioul à la mairie.

INSCRIPTION ANNUELLE POUR LES NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES RENTRÉE 2016-2017

Organisation NAP maternelles :

mardi de 15h à 16h30 et vendredi de 14h45 à 16h30

Organisation NAP pour les CP et CE1 :

lundi de 15h30 à 16h30 et jeudi de 15h15 à 16h30

Organisation NAP pour les CE2, CM1 et CM2 :

mardi de 15h30 à 16h30 et vendredi de 15h15 à 16h30

Le dossier d'inscription sera transmis aux familles début juin dans les cartables et devra être impérativement rendu mi-juin 2016.

LA COMMUNE RECHERCHE DES BÉNÉVOLES POUR AIDER LE PERSONNEL SUR LES NAP DES MATERNELLES :

Si vous êtes intéressé pour intervenir sur les NAP en tant que bénévole sur un ou plusieurs jours, cela est possible.

Vous devez alors vous présenter à la mairie pour un premier échange. En cas de validation, une convention de bénévolat sera établie afin d'encadrer vos interventions, notamment au niveau de notre assurance.

Vous devrez également fournir un extrait de casier judiciaire.



CONTACT RESPONSABLE DES NAP (bureau à la mairie)

Auprès de Karen PRIOUL

Tél. 02 51 05 87 87

Port. 06 35 50 61 02

Mail : animation.jeunesse@lachaizelevicomte.com

Site : <http://www.lachaizelevicomte.fr/>

MAM « LES P'TITES MENOTTES »

La Maison d'Assistants Maternelles

« Les P'tites Menottes »

est ouverte du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30.

La M.A.M se situe au :

2 impasse des Peupliers

(Le Clos Saint Joseph)

85310 La Chaize-le-Vicomte.



Pour tous renseignements vous pouvez nous joindre au : 07 80 42 70 34 ou par mail à mamlesptitesmenottes@laposte.net

CLIC ENTOUR'ÂGE

CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION POUR LES RETRAITÉS ET PERSONNES ÂGÉES

Qui sommes-nous ?

Le CLIC Entour'âge est un service public, de La Roche-sur-yon Agglomération, à destination des personnes de + 60 ans, de leur famille et des professionnels en lien avec le public âgé. L'équipe du CLIC, composée d'un directeur, d'un coordinateur social, d'une infirmière-conseil, d'une coordinatrice chargée des actions de prévention, de deux agents d'accueil et d'une psychologue, intervient sur le secteur de La Roche-sur-Yon Agglomération.

Quels services proposons-nous ?

ACCUEIL – INFORMATION – ORIENTATION

- **Inform** des aides possibles (financières, administratives...) et des services existants (aide à domicile, hébergement pour personnes âgées...);
- **Aider** à trouver des solutions pour le soutien à domicile, les retours d'hospitalisation, l'entrée en établissement...;
- **Orienter** vers les services adaptés.

VISITES A DOMICILE / SUIVI

Assurées sur rendez-vous, elles permettent :

- **D'évaluer les besoins** des personnes âgées dépendantes ;
- **De proposer un plan d'accompagnement** individualisé et concerté avec la personne, sa famille et les professionnels de santé, de soin et d'aide ;
- **D'accompagner** les situations les plus fragiles, les plus complexes en lien avec les autres intervenants.

ACTIONS DE PRÉVENTION - ANIMATION

Pour les retraités et personnes âgées :

- Accueil des nouveaux retraités ;
- Stage de préparation et d'adaptation à la retraite ;
- Remise à jour des connaissances sur le code de la route ;
- CaféEntour'âge ;
- Ateliers "Ecriture, Mémoire, Transmission", conférences-débat...

Pour les familles :

- "Mercredi des aidants" ;
- Formation sur la maladie d'Alzheimer ;
- Groupe d'échange pour ceux concernés par la maladie de Parkinson ;
- Atelier basé sur la méthode ESPERE de Jacques SALOME pour trouver des clefs et des outils concrets pour communiquer avec bienveillance avec la personne aidée.

OÙ ET QUAND INTERVENONS-NOUS ?

ACCUEIL TELEPHONIQUE :

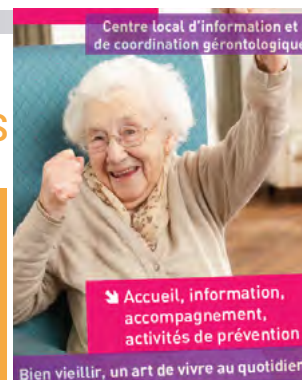
du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h
N° de téléphone unique : 02 51 24 69 81

PERMANENCES D'ACCUEIL :

une seule permanence du lundi au vendredi de 14h à 17h.

Visites à domicile, concertations sur Rendez-vous.

CLIC Entour'âge LA ROCHE SUR YON
Centre Local d'Information et de Coordination pour les retraités et personnes âgées
29 rue Anatole France
85000 LA ROCHE SUR YON
Tél : 02 51 24 69 81
Courriel : clitentourage@larochesuryonagglomeration.fr



Centre local d'information et de coordination gérontologique

Accueil, information, accompagnement, activités de prévention

Bien vieillir, un art de vivre au quotidien

FOOTBALL CLUB (FEC)

La fin de saison 2015-2016 approchant, le club de football de La Chaize le Vicomte, le F.E.C en tire un bilan très positif.

La première est bien partie pour se maintenir en DSR (niveau 2 de la ligue) ; nous avons également trois autres équipes Séniors et une équipe Loisirs. Nous sommes présents dans toutes les catégories de jeunes. Le club est inscrit au programme éducatif fédéral qui vise à inculquer aux jeunes licenciés, âgés de 5 à 18 ans, les valeurs du football : PRÊTS (Plaisir, Respect, Engagement, Tolérance, Solidarité).

Plusieurs événements majeurs ont rythmé cette saison, le dernier en date, le stage de Pâques qui s'est déroulé cette année sur 3 journées, du mardi 5 au jeudi 7 avril 2016. Les jeunes des catégories U9 à U15 (nés de 2001 à 2007) ont répondu présents pour ce stage sur le thème de l'EURO 2016. Des entraînements spécifiques et des activités ont su fédérer les différentes catégories d'âge.

De plus, la soirée Alsacienne organisée le 05 mars 2016 a été une réussite. Les invités se sont retrouvés en Alsace le temps d'une fête.

Nous voulons remercier tous les bénévoles du club qui donnent de leur temps pour le bon fonctionnement de celui-ci. Tous les lundis, une équipe est présente pour l'entretien des terrains et le nettoyage des vestiaires, ainsi que le vendredi pour le traçage des terrains. Grâce à eux, les entraînements

et les matchs se déroulent dans les meilleures conditions.

Les dates importantes à retenir pour les mois à venir : Tous les **MERCREDIS de MAI**, les entraînements sont ouverts aux non licenciés de 14h à 16h. Nous invitons donc les **JEUNES FILLES et GARCONS** à venir découvrir le football et les valeurs que nous prônons (telles que le respect, la solidarité et le fair-play). Les adultes voulant s'investir dans l'encadrement sont les bienvenus.

- **Le dimanche 5 juin aura lieu le tournoi de Sixte**, n'hésitez pas à vous y inscrire.
- **Le match d'ouverture de l'UEFA EURO 2016 aura lieu le 10 juin 2016 : FRANCE – ROUMANIE.** Le F.E.C organise la retransmission du match sur écran géant à la Salle du Moulin Rouge, avec entrée gratuite. Tous ensemble encourageons les Bleus.
- Pour bien commencer la saison 2016-2017, le F.E.C organise **sa fête annuelle du foot, suivie d'une soirée moules-frites, le 27 août 2016.** ■



ASSOCIATION (MQV) MOTO QUAD VICOMTAIS

DON DE 6500 EUROS AU TÉLÉTHON

L'association **MQV** remercie tous les intervenants de cette chaîne de solidarité : les Vicomtaises et Vicomtais, les riverains du circuit, la municipalité, les propriétaires fonciers, les exploitants agricoles et les bénévoles. Chacun d'entre vous est un maillon de cette chaîne de solidarité par sa disponibilité, par son engagement ou par sa tolérance.

L'association **MQV** est probablement l'association vendéenne qui fait le plus gros don au TÉLÉTHON, 6500 euros cette année. A votre façon, vous y avez participé, merci encore.

Cette année, dès le mois prochain, nous allons commencer à défricher des chemins inaccessibles à ce jour et continuer à entretenir les chemins déjà défrichés. Ces chemins seront bien évidemment ouverts à tous que ce soit à pied, à vélo ou autres.

Nos objectifs 2016 :

- Organisation et animation du TÉLÉTHON 2016,
- Protection de l'environnement en général et en priorité sur notre commune,
- Participation à des randonnées vertes. ■

AMICALE LAÏQUE VICOMTAISE

Les enfants des classes de CM1 & CM2 de l'école Pierre PERRET sont partis découvrir les Châteaux de la Loire en classe Patrimoine du 15 au 18 Mars derniers.

Ce voyage a pu être financé en partie grâce à la vente de jus de pommes par l'Amicale Laïque Vicomtaise courant Octobre 2015 ainsi qu'aux ventes de chocolats et de pizzas organisées par les parents d'élèves.

L'ALV et le jus de pommes : des bouteilles de jus de pommes sont disponibles à la vente au prix de 1.70 € la bouteille. Vous pouvez passer vos commandes en nous contactant au 06 23 14 76 64 ou 06 72 70 13 88.

Principale actrice dans le financement des activités scolaires de l'école Pierre Perret, l'ALV, forte de ses 270 adhérents, recrute tout au long de l'année.



Aussi, n'hésitez pas à nous rejoindre en nous contactant via notre adresse email : alvcommunication@gmail.com, notre site internet : www.alv85.fr ou encore via notre page Facebook. "Adhérer, c'est du plus pour nos enfants !"

A vos agendas :

- **Samedi 28 mai 2016** : Représentation Happy Dance Salle du Moulin Rouge ;
- **Vendredi 24 juin 2016** : Fête de l'école Pierre Perret ;
- **Samedi 03 sept. 2016** : Forum des Associations ;
- **Vendredi 23 sept. 2016** : Assemblée Générale de l'ALV. ■

HAPPY DANCE (ALV)

LES DANSEUSES DE HAPPY DANCE SÉLECTIONNÉES POUR LE CONCOURS RÉGIONAL

Samedi 27 février, 9 danseuses de l'association Happy Dance de l'Amicale Laïque Vicomtaise ont participé au concours départemental des rencontres chorégraphiques organisées par la Fédération Française de Danse. Ces rencontres ont pour but de réunir danseurs et enseignants pour partager et vivre ensemble une expérience artistique chorégraphique. 35 groupes ont présenté leur danse devant parents et amis ainsi que devant un jury de danseurs professionnels réunis pour déterminer si les danseurs pouvaient poursuivre l'aventure au niveau régional.

Nos danseuses vicomtaises ont vécu cette expérience avec enthousiasme et application, entourées par leur professeur Albane Despres et les responsables de l'association qui ont veillé à leur faire vivre avant tout une belle aventure humaine. A leur plus grande joie, les filles ont réussi : elles sont sélectionnées pour **les rencontres régionales qui auront lieu le dimanche 8 mai à Luçon.**

Bravo et bonne chance pour la suite.

L'équipe Happy Dance remercie ses couturières ainsi que Fête Elec Expo et la charcuterie Tessier pour leur participation dans la réalisation de ce projet.

UNE BELLE SOIRÉE EN PERSPECTIVE

ALV Happy Dance organise son gala de danse, le samedi 28 mai à 20h, salle du Moulin Rouge. Représentation adultes et enfants. Spectacle créé par Albane Despres sur le thème "Radio Métropolys". Entrée 4 € adulte et enfant de plus de 11 ans.



A noter :

Séance découverte saison 2016 / 2017
Mercredi 5 septembre
Salle La Fontaine
Toutes les infos paraîtront sur le site www.alv85.fr ■

TENNIS CLUB VICOMTAIS

Un club de tennis en plein essor

Bientôt, le Tennis Club Vicomtais va passer la barre symbolique des 100 licenciés.

Alors que les championnats d'hiver par équipes se terminent, les tennismen et tennismen vont pouvoir affronter de nouvelles équipes à l'occasion des championnats d'été, pour lesquels pas moins de 8 équipes jeunes et 2 adultes sont inscrites.

Dans le même temps, le tournoi interne, qui a réuni l'ensemble des joueurs qui ne participent pas aux compétitions officielles, touche à sa fin. Pour beaucoup d'entre eux, cela a été l'occasion de rencontrer de nouveaux partenaires, et surtout, de prendre du plaisir. Un tournoi interne est à nouveau prévu aux mois de juin et juillet. ■



FORUM DES ASSOCIATIONS

Le samedi 3 septembre, à la salle du Moulin Rouge se tiendra le **Forum des Associations Vicomtaises**. Le Forum est ouvert aux associations de Thorigny et de Fougeré.

Un forum, pour quoi faire ?

- Pour les associations, c'est l'occasion de valoriser leurs activités, de présenter leurs projets ;
- C'est permettre au public de mieux connaître et profiter de l'offre associative, d'adhérer aux associations et de s'y engager en tant que bénévole ;
- C'est aussi un moyen de favoriser les échanges entre associations.

Nous avons déjà enregistré beaucoup d'inscriptions et vous aurez certainement grand plaisir à découvrir le panel diversifié des activités qui vous sera proposé : tables rondes, animations offertes par les associations... une journée bien remplie pour révéler la richesse de la vie associative vicomtaise.



Ouverture de 10h à 17h
Accès libre. ■

SPORT ET LOISIRS VICOMTAIS (SLV)

Catégories -8 et -10, un effectif qui a doublé.

Pas moins de six jeunes et parents ont répondu présents pour nos 40 jeunes joueurs de handball des catégories -8 et -10 ans.

Les activités périscolaires "handball" encadrées par Anthony Brémaud, technicien salarié du club de La Ferrière, et les diverses initiations ont contribué au succès de cette saison. Cependant qui dit joueurs, dit encadrants...



Chaque samedi matin, Clémence Sarrazin et Laurie Barret entraînent les 40 jeunes handballeurs. Six coaches bénévoles les ont rejointes pour encadrer les joueurs lors de tournois organisés par différents clubs comme Fontenay-le-Comte, Benet, Dompierre-sur-Yon, Saint Florent-des-Bois..

Les deux équipes féminines -10, encadrées par Ludovic Barbaresco et Mickaël Libaud, sont revenues enchantées de leur tournoi à Fontenay-le-Comte. Victoire, défaite, le résultat n'a pas beaucoup compté. Les filles ont pris autant de plaisir sur le terrain que dans le vestiaire. Arrêt sur le chemin du retour pour partager un repas convivial avant de rentrer dans leur famille, la tête pleine d'excellents souvenirs et en fredonnant encore et encore la chanson de la reine des neiges... ■

ACCORD MUSICAL VICOMTAIS FÊTE DE LA MUSIQUE

Pour fêter la musique et mettre en valeur tous les talents musicaux de l'école, l'Accord Musical Vicomtais organise l'audition des élèves le **dimanche 19 juin à 10h30 dans le centre bourg**. Au programme, piano, guitare, chant, flûte traversière, violons, chorale...

Renseignements auprès de
Jean-Paul Mercier, président AMV
mercierjean-paul@neuf.fr ■



INFOS ASSOCIATIONS

Vous êtes président, secrétaire, trésorier d'une association... vous voulez créer votre association, le site Associathèque est un site d'informations et de services dédiés aux associations. <https://www.associatheque.fr/>

Vous y trouverez des guides, des formulaires... toutes sortes de renseignements utiles au bon fonctionnement de votre association. ■

Pascal BONNIN
Conseiller délégué aux Sports et à la Vie associative



SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES...

En Vendée, quelque 2836 hommes et femmes vivent un engagement quotidien au service des autres, en parallèle de leur métier ou de leurs études. Chaque jour, ils démontrent que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots.

LE SAPEUR-POMPIER AU SEIN DE L'ENTREPRISE ! PLUS QU'UN ATOUT SÉCURITÉ...UNE PLUS-VALUE !

Un collaborateur engagé

- Salarié faisant preuve d'esprit d'équipe et d'un grand sens des responsabilités ;
- Femme ou homme engagé, efficace, respectueux des autres et des règles, porteur de valeurs fortes, morales et éthiques.

Un atout sécurité

Par sa présence, le salarié SPV contribue à la sécurité de l'établissement et y apporte une plus-value :

- Par la réduction des impacts et des dommages que pourrait connaître l'entreprise si un accident survenait, si un incendie venait à débiter ;
- Par ses réactions immédiates adaptées grâce aux compétences qu'il possède, qu'il entretient et développe en tant que SPV, au profit de son outil de travail.

Par ailleurs, un SPV détenteur de la formation d'équipier prompt secours peut obtenir le certificat de sauveteur-secouriste du travail en validant les modules complémentaires spécifiques à la prévention des risques professionnels et des risques liés à l'entreprise, dans le cadre du programme du "certificat de sauveteur-secouriste du travail" (arrêté du 24 juillet 2007 et arrêté du 24 août 2007, modifié par un arrêté de décembre 2015).

CONVENTIONS DE DISPONIBILITÉ

Les grands principes

- Il est possible d'organiser harmonieusement volontariat et activité professionnelle.
- La convention fixe les disponibilités d'un ou plusieurs salariés pour la formation et/ou pour les missions opérationnelles.
- Cette convention est librement négociée entre l'employeur (qu'il soit public ou privé) et le Service départemental d'incendie et de secours.
- Dans tous les cas, le salarié n'est disponible qu'après accord préalable de son employeur.
- Le salarié SPV, lorsqu'il effectue une astreinte durant son temps de travail, ne sera alerté et mobilisé que de façon sélective, pour une durée précise et des interventions ciblées correspondant à ses compétences.
- Il n'est donc pas systématiquement engagé pour chaque intervention conduite par le centre de secours dont il dépend.



SAPEUR-POMPIER, moi aussi !

**Employeurs,
Inciter vos salariés à devenir
Sapeurs-Pompiers
Volontaires...**



**SAPEURS-POMPIERS
DE FRANCE**

Envie d'en savoir plus ?

**Le Centre de Secours de
LA CHAIZE LE VICOMTE
peut vous renseigner... ■**

ARTS ET PATRIMOINE VICOMTAIS (APV)

Le jeudi 28 janvier, l'association APV a tenu sa deuxième AG annuelle. Les élections du tiers sortant ont permis à trois nouveaux membres de rejoindre le CA. Ce sont Jean-François Debec, Jean-Pierre Lucas et René Guineveu qui sont ainsi venus renforcer notre équipe. D'autre part, on peut encore adhérer à l'association pour 5 €, auprès des membres du CA et surtout auprès du trésorier et du secrétaire, Michel Doguin et Jean-Maurice Calteau. (Certains membres de l'an passé n'ont pas encore renouvelé leur adhésion : merci d'y penser).

Fin février, en lien avec la commission "Culture" communale, nous avons organisé le "Sixième Printemps des Artistes", devenu désormais incontournable dans les manifestations de la commune. Vingt-quatre artistes locaux et des environs ont pu montrer leur art. Cette exposition attire de plus en plus de visiteurs, preuve de son intérêt. La journée du vendredi était réservée aux enfants des écoles qui ont pu "toucher de près" le domaine de l'art.



Les artistes du "Printemps"



CA. Absents, Danielle Loko et Alain de Beauregard.

Le 30 avril, nous organisons une visite de Thouars, sur les traces des Vicomtes fondateurs de La Chaize. Les inscriptions ont été rapidement closes, encore une preuve de l'intérêt suscité par cette visite.

Le troisième week-end de juin, ce sont les journées du "Patrimoine de Pays" dont le thème est, cette année, "Métiers et Savoir-faire". Le samedi 18 juin, nous organiserons une exposition sur les vieux métiers et lançons un appel à tous ceux qui veulent participer, en exposant de vieux outils et, si possible, en montrant comment on s'en servait. Merci de vous faire connaître assez rapidement auprès des membres d'APV afin d'organiser cette journée.

Enfin, en juillet et août auront lieu les traditionnelles visites de l'été, visites de l'église et balades contées dans le bourg. Voir le calendrier dans "Sortir à La Chaize" et sur ce bulletin. ■

ASSOCIATION VICOMTAISE DE JUMELAGE (AVJ)

Lors de l'assemblée générale, Jean-Noël Violleau, président de l'AVJ a rappelé le bilan de l'année 2015 soulignant les points forts du séjour de nos amis portugais du 16 au 20 juillet à La Chaize le Vicomte.

Cet échange a été une réussite grâce à l'implication de tous. Cet accueil a été un exemple de ce que doit faire notre association : impliquer les jeunes, les associations, les commerçants et l'ensemble des Vicomtais.

L'AVJ a effectivement pour objectif de promouvoir localement toutes initiatives d'ouverture, accompagner dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets, faciliter les contacts en mettant en relation avec nos correspondants de Sangalhos.

Ce qui a été le cas courant février pour 3 jeunes filles (dont 1 Vicomtaise), en stage en milieu hospitalier à Anadia et hébergées à Sangalhos.

Joël Gendre a rappelé le succès des cours de portugais et d'anglais divisés en groupes suivant les niveaux et Christophe Grelier a présenté le projet de notre déplacement à Sangalhos prévu du **7 au 10 juillet 2016**.

En octobre 2015, s'est déroulée la 2ème soirée portugaise qui sera renouvelée le **8 octobre 2016** sous une formule innovante.

Vous pourrez venir nous rencontrer le 3 septembre au forum des associations et comme chaque année au marché de Noël.

Lors de l'Assemblée Générale, Jonathan Derer a été élu au Conseil d'Administration.

Le fonctionnement de l'association évolue vers une organisation en groupes de travail ouverts permettant d'accueillir des personnes qui le souhaiteraient ou qui auraient une compétence donnée pour faire avancer le projet.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2016

Président : Jean-Noël Violleau

Vices présidents : Joël Gendre et Marie-Claire Coutaud

Trésorier : Hervé Bourasseau et

Trésorier adjoint : Jean-Luc Bossard

Secrétaire : Jacques Murail

Membres : Francette Bonnaud, Jonathan Derer, Cyrille Durand, Guy Fetiveau, Christophe Grelier, Claude Guyonnet, Guillaume L'Hermite, Jacqueline Moreau et Christian Rocq.

La mairie est représentée par Annie Henry, titulaire et Béatrice Robion, suppléante. ■



LE TABOURET VICOMTAIS

Depuis plusieurs années, l'association **Le Tabouret Vicomtais** fait de son mieux pour faire revivre quelques traditions du monde rural vendéen au temps des années 1900, et ce, sans aucune prétention historique.

Dans ses costumes fait maison, reproductions des tenues de l'époque, l'association œuvre pour la sauvegarde du patrimoine rural vendéen et se veut capable de faire une rétrospective des danses pratiquées dans les campagnes.

Afin de permettre la poursuite de cette aventure, le groupe de danseurs invite chaque amoureux de la danse ou de la musique à ne pas hésiter à venir le rejoindre.

Nous serons présents lors du forum des associations organisé par la municipalité le samedi 03 septembre à La Chaize le Vicomte. ■



ÉCOLE DE CIRQUE MICHELETTY

Venez encourager les élèves de l'Ecole de Cirque qui présentent leur spectacle de fin d'année. Et venez essayer !

Sous le chapiteau du Cirque MICHELETTY, deux spectacles de l'Ecole de Cirque le dimanche 12 juin : à 14h et à 17h30.

Portes ouvertes

mardi 14 juin de 19h30 à 21h30

samedi 18 juin de 10h30 à 12h et de 13h30 à 18h.

Renseignements et réservations :

Mme Micheletty - ecoledecirque85@gmail.fr
www.ecoledecirque85.com ■



CRÉATION D'UN CLUB DE PÉTANQUE

Dans le but de créer un club de pétanque sur la commune de La Chaize-le-Vicomte, nous sollicitons des joueurs intéressés par cette activité.

**Merci de contacter M. Dario D'AGOSTINO :
02 51 47 30 51 ou 06 07 78 53 74. ■**

BATTERIE FANFARE • CHAIZY ACOUSTIC

"HOMMAGE"

Le 5 mars dernier, Marcel Morteau nous quittait. Marcel peut être considéré comme le "père de la musique". A 17 ans, en 1948, Marcel rejoint les jeunes, aux côtés de l'Abbé Laidet, qui propose de constituer une "clique" (groupe de musique). En 1953, l'Abbé Laidet demande à Marcel de "marcher devant", comme il le dit lui-même, une façon d'exprimer avec modestie qu'il devient le "chef de la musique". En 1971, c'est encore Marcel qui entreprend les démarches pour constituer une association loi 1901. Marcel a amené la Batterie Fanfare à son plus haut niveau, enchaînant les concours régionaux chaque année avec succès (prix d'excellence, prix d'honneur, premier prix...). Il a également formé de nombreux jeunes, les amenant à passer des concours individuels, les premiers prix se succédant, tant au tambour qu'au clairon, trompette... Mais Marcel était également un des pionniers du recyclage : utilisant une antenne en guise de baguette ; collant les partitions de Bahia (un morceau que nous avons travaillé durement) sur des calendriers postaux... En 2003, il lâche la baguette et la présidence de l'association. A l'occasion des 60 ans de la musique, en 2008, Marcel reçoit la médaille de la commune en remerciements de ce qu'il a fait pour l'association, et à travers elle, pour la commune. Au nom de tous les musiciens, nous tenions à lui rendre cet hommage, signe de notre gratitude et de notre respect.



Aujourd'hui l'association doit prendre un nouveau virage si elle veut perdurer. C'est pourquoi nous faisons appel à vous, musiciens ; si vous souhaitez que la commune puisse encore bénéficier d'une société de musique, venez nous rejoindre. Notre projet, que nous avons commencé à mener depuis 2013, est de proposer un répertoire diversifié : musique de films, variétés, bandas... Le tout, dans la bonne humeur.

Les répétitions ont lieu tous les lundis soirs à 20h30, salle La Fontaine, pour Chaizy Acoustic et le premier vendredi du mois, même lieu, même heure, pour la Batterie Fanfare.

Magalie Marionneau

Présidente

Contact :

chaizyacoustic@gmail.com

Tél : 02 51 40 12 39 ■

(illustrations : Marcel Morteau et ses musiciens, 50^{ème} anniversaire de la BF en 1988 ; Chaizy Acoustic, 2014)



ASSOCIATION LA GRELINETTE

Les membres de l'association continuent leurs activités de jardinage les samedis matins, de 10 heures à 12 heures, pour la partie collective du jardin ; pour les parcelles individuelles, chacun(e) gère son agenda.

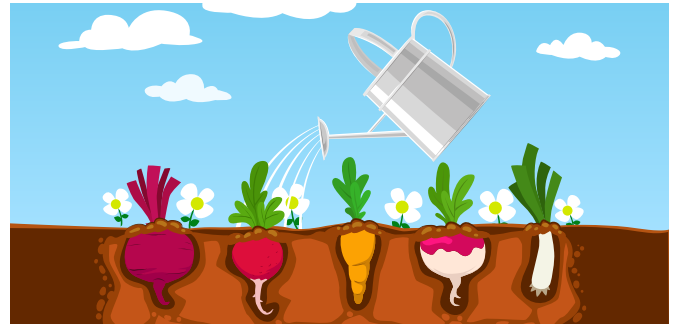
Le partenariat avec le Centre de loisirs "l'Arc en Ciel" se traduira, le lundi 28 mars 2016 de 10 heures à 12 heures, par une chasse aux oeufs sur le site de l'association, rue du Pot de Vin.

Notre ruche a reçu un nouvel essaim, 2 de nos adhérents se sont portés volontaires pour se familiariser avec la gestion d'une ruche. Nous devrions pouvoir porter des projets avec cette ruche dans les prochains mois.

LA GRELINETTE organise, **le samedi 21 mai 2016, à partir de 10 heures**, un troc-plants et une esquisse de "vide-jardin" que nous allons tester. Ce troc-plants repose sur les principes d'échange et de gratuité. N'hésitez pas à venir avec votre surplus de plants, vous repartirez avec votre troc.

Des animations sont prévues pendant la matinée. Un repas partagé et convivial clôturera cette rencontre entre jardinier(e)s. Chacun amènera pour ce pique-nique ce que bon lui semble.

LA GRELINETTE vous invite cordialement à ce moment de détente bucolique. ■



PATRIMOINE

Découvrir le Pont Mégalithique de La Limouzinière.

Les beaux jours sont propices aux balades et aux randonnées.



Le pont mégalithique de La Limouzinière n'est pas sur nos sentiers de randonnée pédestre, mais il est accessible à partir de la D 101, à l'entrée de La Limouzinière, à gauche, en venant de La Chaize. Un fléchage a été placé récemment.

Les ponts mégalithiques de la vallée du Marillet sont des monuments construits en grosses pierres (mégalithes) près d'un gué. Ils sont le fruit d'un travail collectif d'une population locale qui maintenait ainsi les déplacements face aux crues hivernales qui bloquaient les chemins.

Le pont mégalithique de La Limouzinière, entretenu jusqu'au début du XX^{ème} siècle, s'est écroulé lors de la tempête de 1999, lorsqu'un chêne s'abattit sur lui. Les blocs ont été repoussés contre le talus pour ne pas gêner l'écoulement du Marillet et enfouis sous les ronces. Le pont a été alors remplacé par une passerelle en bois.

Ce pont a été redécouvert en 2010 par les archéologues du cabinet d'archéologie ERA et sa restauration lancée en 2012. Il permet à nouveau le franchissement de la rivière. ■



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

En ce début d'année 2016, les bénévoles de la bibliothèque ont proposé plusieurs animations.



L'Heure du Conte a été organisée pendant les vacances scolaires, à Noël, en février et en avril. Elle s'adresse aux enfants de 3 à 10 ans. Elle réunit à chaque séance une douzaine d'enfants : un public très attentif !

Le **1^{er} Café Lecture**, le jeudi 10 mars, a connu un vrai succès ! Les animatrices ont présenté des ouvrages d'auteurs très divers : français, maghrébin, américain... et une BD. Il s'agissait de donner envie de découvrir un livre, un auteur et les ouvrages présentés ont trouvé de suite un lecteur intéressé. Une expérience enrichissante par beaucoup d'échanges...

La date du prochain Café Lecture est fixée, **jeudi 16 juin, à 14h30**, à la bibliothèque. Que vous soyez ou non inscrits à la bibliothèque, vous pouvez participer. Nous encourageons chacun à faire le choix de son "coup de cœur" à présenter pour le bonheur de tous les participants.

Samedi 3 septembre, la bibliothèque sera présente au Forum des Associations.

Mercredi de 15h30 à 17h30
Jeudi de 17h à 18h30 • Samedi de 10h à 12h
L'inscription est gratuite.

Retrouvez toutes les infos sur le site
www.lachaizelevicomte.fr - Vie culturelle - Bibliothèque ■

MUSÉE

Le Musée Charles Payraudeau a-t-il un avenir ? C'est la question que se posent certains... Le Musée Ornithologique a été ouvert en 1994. Plus de 300 espèces d'oiseaux naturalisés, une partie seulement de l'importante collection d'oiseaux léguée à la commune de La Chaize le Vicomte en 1868, sont présentés au public. Les visiteurs sont accueillis depuis son ouverture par Jean Vimpère, conservateur de notre musée. Il offre des visites d'une grande qualité. C'est un passionné qui sait partager ses connaissances et nous donner du plaisir à découvrir cette étonnante collection.

Mais l'heure de la retraite sonne pour Jean Vimpère qui nous quitte fin juin. Il ne sera pas remplacé. Certains s'inquiètent. Quel devenir pour notre musée ? Le Musée est le patrimoine de La Chaize le Vicomte, il restera à La Chaize. Il y a plusieurs années que la municipalité se préoccupe de trouver une solution pour offrir à cette collection un lieu d'accueil plus vaste, plus accessible aussi. Il faut aussi penser à la conservation des collections : il pourrait y avoir un rapprochement avec le centre Beautour.

Et pour l'accueil du public ? En attendant de trouver des solutions pérennes pour valoriser les collections, nous devons nous contenter d'alternatives : un saisonnier assurera les visites pendant l'été, c'est la période de fréquentation la plus importante, et à partir de septembre, le Musée, situé dans le bâtiment de la mairie, sera ouvert 3 jours par semaine ; la visite se fera au moyen d'audio-guides.



La prochaine édition de la Nuit Européenne des Musées aura lieu le samedi 21 mai. Le Musée Ornithologique sera ouvert de 19h à 1h. L'entrée est gratuite. ■

Annie HENRY
Conseillère déléguée
à la Culture et au patrimoine



TRIBUNE DE LA MAJORITÉ • LA CHAIZE 2020

Notre commune a connu, en ce début d'année, des heures particulièrement difficiles, confrontée à une crise sanitaire virulente.

Le matin du jeudi 7 janvier, un nombre important d'élèves absents était constaté à l'heure de la rentrée dans les 2 écoles pour dépasser dans certaines classes les 50 % à midi. Les symptômes étaient identiques : nausées, maux de ventre, vomissements depuis la veille.

Alertée en début de matinée l'équipe municipale se rapproche des 2 directeurs, de l'Inspection d'Académie, de l'Agence Régionale de la Santé (ARS) et de la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP). Assez rapidement un point commun entre tous ces enfants semble se manifester : ils ont fréquenté le restaurant scolaire les lundi et mardi précédents.

Après avoir entendu les 2 directeurs des écoles et s'être rapproché des services de la Préfecture le maire prend la décision de déclencher le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) à 14h et décide de fermer les écoles à compter du jeudi soir et ce jusqu'à nouvel avis sanitaire notamment de l'ARS.

Le PCS permet à une commune, en suivant des protocoles définis, de mobiliser des forces pour combattre une crise, naturelle ou artificielle à laquelle elle est confrontée.

Ainsi la cellule de crise municipale a pu mettre en œuvre les différents services de l'Etat et du Département concernés par les événements ; en l'occurrence l'ARS, la DDPP et l'Inspection d'Académie.

Immédiatement les services concernés se mettent en action ainsi que le prestataire du restaurant scolaire identifié comme le lieu pouvant être le foyer infectieux.

Alors, en étroite collaboration avec ces services, la commune applique leurs préconisations et suit au plus près les investigations : enquête sanitaire au restaurant scolaire (propreté, respect de la chaîne du froid), analyse des repas servis les lundi et mardi à partir d'échantillons que le prestataire a l'obligation de conserver (sachant que le restaurant de La Chaize dispose d'une cuisine autonome travaillant sur des produits issus de circuit court), campagne de désinfection générale menée sur l'ensemble des bâtiments ayant accueilli des enfants.

Très rapidement les services de l'Etat et du Département soupçonnent un norovirus, ayant entraîné une épidémie de gastro-entérite. Cependant une analyse générale est menée sur les produits servis au restaurant en totale collaboration avec le prestataire, les protocoles sanitaires ayant été respectés par le prestataire suivant les conclusions de l'enquête menée par la DDPP.

Après 3 semaines d'analyse les résultats concernant les aliments servis les lundi et mardi sont tous négatifs. La nourriture est hors de cause.

En revanche il semble probable que le foyer infectieux soit le restaurant, notamment les sanitaires, sachant que le norovirus, qui a été identifié, est réputé pour être particulièrement virulent et tenace sur une poignée de porte, un robinet, une serviette...

Nous comprenons les inquiétudes des parents et croyez nous, nous les avons partagées. La santé de nos enfants et leur sécurité alimentaire doivent être au cœur de nos préoccupations.

Nous reconnaissons votre droit à l'information et c'est pour cela que nous avons organisé une réunion publique avec les médecins de l'ARS, de la DDPP et de l'IA, pour lesquels les conclusions sont identiques.

Maintenant nous n'admettons pas qu'une telle crise sanitaire, demandant de la raison, du sang froid et de la méthode, puisse être utilisée à des fins autres que celles de la défense de notre intérêt général sanitaire.

Mélanger cette cause et des petites tactiques de politique politicienne locale est indigne et nous n'entrerons pas dans ce jeu là.

Nous plaçons notre conception du service à nos concitoyens bien au dessus de tout cela ! ■

NOUVEAUTÉ AU CLUB DE JUDO : LE JUJITSU

Prolongement naturel de la pratique du Judo, le Jujitsu est un art basé sur la défense, qui exclut le risque, mais nécessite un véritable engagement du corps et de l'esprit. C'est une méthode de défense fondée sur le contrôle de soi et de l'adversaire. Spectaculaire et efficace, la pratique du Jujitsu, qui exclut la brutalité, vous permet d'améliorer votre condition physique et de développer vos aptitudes à répondre à toute agression.

D'abord proposé comme méthode de défense personnelle, le Jujitsu permet d'assimiler progressivement l'ensemble des techniques de combat. Le Jujitsu peut être pratiqué par tous : adolescents et adultes, hommes et femmes. Les cours se déroulent le mardi soir.



Vous pouvez nous contacter pour plus de renseignements à l'adresse suivante judoclublachaize@gmail.com ■

TRIBUNE DE L'OPPOSITION • L'AVENIR AVEC VOUS

Après le restaurant scolaire de La Chaize, onze autres restaurants scolaires plus un EPHAD font l'actualité. Visiblement l'expérience de La Chaize n'aura pas permis de corriger les dysfonctionnements. Ce sont donc au total plus de 1000 personnes qui se sont retrouvées malades. L'affaire de La Chaize aura profondément marqué les esprits.

De nombreux parents se sont exprimés et interrogés sur les réseaux sociaux de manière légitime. Alors que ces parents attendaient au contraire d'être rassurés et informés, la municipalité les a à plusieurs reprises menacés de poursuites judiciaires. Ce ne sont pas, de la part d'une majorité, des méthodes responsables et dignes et nous regrettons que cette affaire ait pris un tel tournant. Cela aurait été au contraire l'occasion de débattre de sujets importants concernant la sécurité alimentaire et la qualité des repas servis. Dans un contexte où toutes les précautions sont à prendre, il nous faut être exigeant.

Concernant notre restaurant scolaire, cela passe par un cahier des charges audacieux et strict, faisant de la sécurité et de la qualité une question centrale. Actuellement les repas sont produits en grande partie par un prestataire unique à La Roche-sur-Yon, distance qui accroît d'autant plus les risques. Nous continuons à penser qu'un restaurant municipal géré directement par nos services municipaux intégrant une production locale des repas et un approvisionnement direct et en circuits courts reste une alternative crédible et moins coûteuse. ■

ÉTAT CIVIL D'OCTOBRE 2015 À MARS 2016

Naissances

PAYET Naoline	25/10/2015
BLAINEAU Gabin	16/11/2015
GABORIEAU Maxime	16/12/2015
BODIN Alice	25/12/2015
BOURASSEAU Nina	21/12/2015
VIOLLEAU Léandre	07/02/2016
VANDERLYNDEN Charlotte	23/01/2016
SAÏZ Mélyne	22/02/2016

Décès

GIRAUD René	31/10/2015
FERRÉ Gille	14/11/2015
MÉNAGER Micheline épouse MAURICE	20/11/2015
JAULIN Marie Veuve BROSSARD	24/11/2015
TURPAULT Jeanne Veuve BERNARD	07/12/2015
RATQUIT Léone Veuve TOURANCHEAU	11/12/2015
MINAUD Rachel Veuve AUVINET	11/12/2015
PRIEUR Jacky	19/12/2015
TIRTON Michel	22/12/2015
BAUDRY Martine Veuve BOUTIN	14/01/2016
MORICEAU Abel	15/01/2016
RINTAUD Camille	15/01/2016
BROCHARD Jean-Claude	18/01/2016
MORIN Jeannine Veuve HERBRETEAU	03/02/2016
RUGENENTE Mireille Veuve GÉRARD	11/02/2016
CARTERON Marie Veuve DESBOIS	19/02/2016
RATIER Barthélémy	18/02/2016
TURCAUD Raymonde Veuve RAIFFAUD	23/02/2016
BONNAUDET Louise Veuve ROULET	23/02/2016
AUGUIN Jean	19/02/2016
MORTEAU Marcel	05/03/2016

Seules les personnes ayant donné leur autorisation figurent dans cet état-civil.

PERMANENCE DES PUÉRICULTRICES ET ASSISTANTE SOCIALE

A partir du mois d'avril 2016, la permanence des puéricultrices aura lieu désormais sur rendez-vous le 2^{ème} jeudi de chaque mois.

**Pour obtenir un rendez-vous, vous pouvez appeler le standard du Centre Médico-Social Gallieni à La Roche-sur-Yon :
Tél : 02 51 44 26 40
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.**

Pour solliciter l'aide d'une assistante sociale, se rapprocher également du Centre Médico-Social Gallieni dont les coordonnées se trouvent ci-dessus. ■

DÉJECTIONS CANINES

Il est rappelé à la population vicomtaise, et notamment aux propriétaires de chiens, que les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique. Ainsi, lorsque votre animal fait ses besoins, vous êtes tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal.

En cas de non respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{ère} classe (35 Euros), en application de l'article R632-1 du Nouveau Code Pénal. ■



AGENDA

MAI

08	Dimanche	Commémoration victoire de 1945
21	Samedi	Accueil des nouveaux Vicomtais Nuit Européennes des Musées
21	Samedi	« La Chaize d'hier et d'aujourd'hui »
22	Dimanche	
22	Dimanche	Vide grenier (vallée des Impériales) • L'Union de La Chaize et de La Limouzinière
28	Samedi	Spectacle de danse • Happy dance / Amicale Laique Vicomtaise

JUIN

05	Dimanche	Belote • Pour le sourire de Tanguy Tournoi de sixte • FEC
12	Dimanche	Spectacle de l'Ecole de cirque Micheletty
16	Jeudi	Café lecture à la bibliothèque
18	Samedi	Journées patrimoine de Pays Arts et Patrimoine Vicomtais
19	Dimanche	
19	Dimanche	Fête de la musique • Accord Musical Vicomtais
24	Vendredi	Fête de l'école Pierre Perret

JUILLET

03	Dimanche	Kermesse de l'école Saint Joseph
10	Dimanche	Bal des pompiers et feu d'artifice Rassemblement vendéen des véhicules anciens

SEPTEMBRE

03	Samedi	Forum des associations
17	Samedi	Journées Européennes du Patrimoine
18	Dimanche	
24	Samedi	Foire commerciale et challenge Thomas Vœckler
25	Dimanche	

VISITES GUIDÉES

JUILLET

09	Samedi	Visite de l'église romane à 18h00
16		
30		
22	Vendredi	Balade contée dans le bourg à 20h00

AOÛT

06	Samedi	Visite de l'église romane à 18h00
13		
27		
19	Vendredi	Balade contée dans le bourg à 20h00

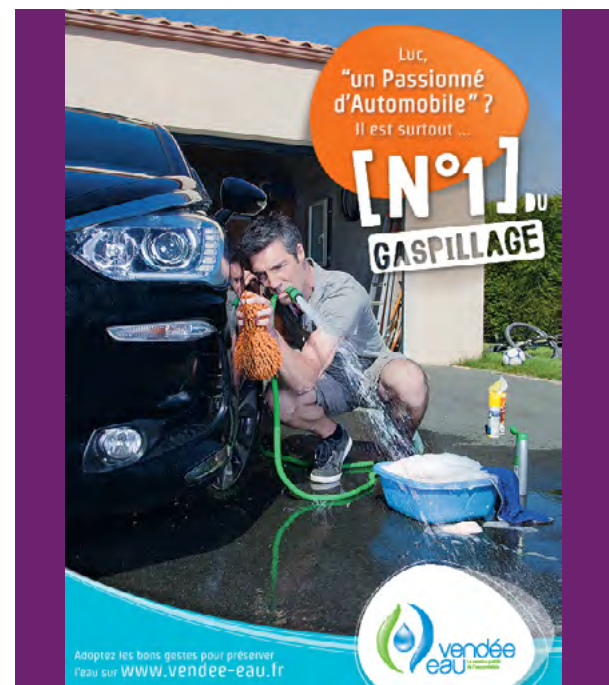
CARTE D'IDENTITÉ

Le délai d'obtention des cartes d'identité est actuellement de 4 à 5 semaines. Pensez à vérifier la date de validité de votre carte. Vous devez partir cet été, faites votre demande de carte dès aujourd'hui !

Information sur la durée de validité des cartes :

Les cartes établies à partir de 2004 sont prolongées de 5 ans. Cette prolongation ne s'applique pas aux mineurs. En cas de voyage, de changement d'adresse... la carte devra être obligatoirement refaite sur justificatif. ■

GASPILLAGE DE L'EAU



16 ANS : PENSEZ AU RECENSEMENT !

Depuis Janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire.

La mairie vous remettra alors une ATTESTATION DE RECENSEMENT à conserver précieusement.

La Journée Défense et Citoyenneté est obligatoire pour les garçons et les filles entre la date de recensement et l'âge de 18 ans.

Les pouvoirs publics et les forces armées agissent chaque jour pour que la liberté puisse exister, sur notre territoire, mais également en Europe et sur d'autres continents.

La Journée Défense et Citoyenneté est une journée qui permet de rappeler à chacun que cette liberté a un prix. C'est aussi une occasion unique de contact direct avec la communauté militaire, et de découverte des multiples métiers et spécialités, civiles et militaires qu'offre aujourd'hui aux jeunes, la Défense.



www.defense.gouv.fr/jdc

Opportunités professionnelles mais également opportunité d'aide spécifique pour les jeunes en difficulté, qui pourront - s'ils le souhaitent - obtenir lors de cette journée des conseils d'orientation vers des structures d'aide adaptée.

Le programme de la journée comprend :

- un petit-déjeuner d'accueil,
- des modules d'informations sur les responsabilités du citoyen et les enjeux de la défense,
- des tests de connaissance de la langue française établis par l'éducation nationale,
- un repas le midi,
- une initiation aux gestes de premiers secours dans une majorité de sites,
- éventuellement une visite des installations militaires.

En fin de journée, un certificat de participation est remis. Il est obligatoire pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique. ■



La mairie

4, rue des Noyers
85310 LA CHAIZE LE VICOMTE
Tél. : 02 51 05 70 21 - Fax : 02 51 05 76 81
E-mail : mairie@lachaizelevicomte.com
Site internet : www.lachaizelevicomte.com



Directeur de la publication : Yannick DAVID - Mairie : 02 51 05 70 21

Tirage 1600 exemplaires

Création et impression : Imprimerie SOULARD - Parc d'Activités Les Charmettes - 85140 LES ESSARTS - Tél. : 02 51 62 84 93
Crédits photos : www.trivalis.fr - www.larochesurayonagglomeration.fr - www.pompiers.fr

Imprimé sur papier répondant aux normes PEFC